

Le 11 avril 2023.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le mercredi 19 avril 2023 à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 15/02/2023 ;
02. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 30/03/2023 ;
03. Stérilisation des chats errants – Convention – Révision - Approbation ;
04. GAL - Projet européen leader – Dossier de candidature GAL 2023-2027 – Approbation ;
05. Fabrique d'Eglise de Boëlhe – Compte 2022 – Approbation ;
06. Intercommunale - Assemblée Générale – Approbation de l'ordre du jour :
ENODIA.

Séance à huis clos

01. Achat d'une concession et d'une cellule de colombarium – Approbation ;
02. Personnel enseignant – demande de congé ;
03. Personnel enseignant – ratification de désignations.

Par le Collège,

La Directrice générale ff,



Le Bourgmestre,

